

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 28

Artikel: Histoire à dormir debout d'un pasteur et de quatre parapluies
Autor: Mérine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210539>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soir au chalet.

Dans la paix qui descend du ciel sur l'alpe fière
Le chalet, accroupi sous un sapin, s'endort
Au sanglot du torrent et des brises du nord.
Entre les volets clos filtre un rais de lumière.
Les vachers, ayant fait leur tâche coutumière
Se sont serrés autour du foyer, tiède encor;
Ils parlent lentement, las un peu de l'effort
Qui sur leur front hâlé met une double ornière.
Ils ont fait rudement leur tâche, tout le jour;
Et leur dos s'est voûté, leur bras semble plus lourd...
Mais dans le vieux chalet, au soir de la journée
Ils se laissent aller au repos, sans rancœur,
Prêts au travail nouveau, quand l'aube sera née.
— Et je voudrais sentir ce calme dans mon cœur.
(*Sonnets alpestres.*) Georges JACCOTTET.

Pitié ! — M^e X est un piètre orateur ; tout le monde, excepté lui, en est convaincu. Il avait l'autre jour à défendre une famille malheureuse, très digne d'intérêt. Son plaidoyer fut des plus médiocres.

A la sortie de l'audience, X demande à l'un des jurés :

— Eh bien, mon cher, n'ai-je pas réussi à exciter la compassion ?

— A merveille ! Il n'y a personne à qui votre plaidoyer n'ait fait pitié.

HISTOIRE A DORMIR DEBOUT D'UN**PASTEUR ET DE QUATRE PARAPLUIES**

Le pasteur Bilion est un brave et digne homme, quoique le plus distrait des humains. Il lui est arrivé l'an passé une histoire bien drôle. Voici :

Il devait se concerter avec ses conseillers de paroisse pour organiser la collecte des incurables. Il profita, pour cela, d'un après-midi gris et pluvieux ; le brave ministre du Saint-Evangile pensait trouver plus facilement son monde à la maison.

Il arriva donc chez M. Félix, l'assesseur, et laissa son parapluie à la cuisine, avant d'entrer. En s'en allant, il se trompa et emporta le riflard de M. Félix, au lieu du sien.

Il passa ensuite chez un second conseiller, M. Bébox, et en partant il oublia le robinson échangé chez M. Félix et prit celui de M. Bébox.

S'il eût été moins distrait, le pasteur ne se serait pas, en quittant M. Rouge, approprié le parapluie de celui-ci, en lui laissant celui de M. Bébox, lequel se trouva propriétaire du riflard de M. Félix, lequel était, comme vous vous souvenez, possesseur de celui de l'excellent M. Bilion.

— Mais, mon ami, ce n'est pas là ton parapluie ! s'exclama Mme Bilion à son mari, quand il rentra à la cure, sa tournée terminée.

— Tu crois, chère amie?... Ça se peut bien, j'aurai laissé le mien chez un de ces messieurs.

— Eh mon chéri ! que tu es distrait ! Te souviens-tu au moins chez quelle personne tu as échangé ton parapluie ?

— Ma foi, je n'en sais rien. Je suis allé chez M. Bébox, chez M. Rouge et chez M. Félix.

— Il faut envoyer la servante changer ce parapluie, le tien était en soie et tout battant neuf ; ce serait bien dommage qu'il fût perdu, avança madame la ministre.

Et la servante portant le riflard échangé s'en fut chez un des trois conseillers de paroisse ; le hasard la dirigea au logis de M. Bébox.

— Vous n'avez pas, *des fois*, le parapluie de M. le ministre ? dit la jeune domestique à Mme Bébox.

— Je ne sais pas, répliqua la bonne dame Bébox ; est-ce peut-être celui-ci ?

La servante ne reconnut pas le parapluie de

son maître dans celui qui lui fut montré. Elle se rendit ensuite chez M. Félix et y retrouva le parapluie de M. Bilion, mais M. Félix ne reconnut pas le sien dans celui que la domestique apportait, puisque c'était le parapluie de M. Rouge.

Emportant les deux parapluies, la servante retourna chez M. Bébox.

— Est-ce celui-là ? dit-elle, en montrant le parapluie de M. Rouge.

— Non, fit M. Bébox, qui possédait toujours le parapluie de M. Félix.

Nouvelle course de la domestique chez M. Rouge, qui reconnut son riflard dans l'un de ceux qui lui fut présenté. M. Rouge rendit alors celui de M. Bébox à la servante.

La servante retourna chez M. Félix. Naturellement, M. Félix ne reconnut pas son parapluie dans celui de M. Bébox et il fallut que la domestique, portant les parapluies de M. Bébox et de M. le pasteur, retournât chez M. Bébox où elle prit le parapluie de M. Félix, qu'elle alla reporter à son propriétaire et enfin rapporta à la cure le parapluie de M. le pasteur.

Et voilà finie ma simple histoire, qui est une histoire bien simple.

MÉRINE.

Le philosophe.

En feuilletant un vieux bouquin jauni par l'âge, nous y trouvons les vers que voici. Nous les relevons sans malice aucune.

Qu'est-ce qu'un philosophe ? Un sot dont le langage
N'est qu'un tissu confus de faux raisonnements ;
Un esprit de travers qui, par ses arguments,
Prétend en plein midi nous montrer des étoiles ;
Toujours après l'erreur courant à pleines voiles,
Quand il croit follement suivre la vérité ;
Un bavard inutile à la Société,
Coiffé d'opinions et gonflé d'hyperboles,
Et qui, vide de sens, n'abonde qu'en paroles.

LÉ DOU BAU ET LÉ RENAILLÉ

Au bâ d'onna prâli dou mâellio sé cornâvon
Du lau cuset d'au eret on lé z'oiaï bourli.
Kan s'einbrouiron lé, kan lau fron sé bouriavon
On cheintai lou terrain à l'eintor trebelh.
Chu l'herbâ la meilha, chu la plie balla modze,
Tsacron dein sta prâli volhâv'îtré lou rai.

Per lou sélau et per la pliodze,

L'ai avai pri de cil eindrai

Dai terro, dai gor é dai golhié

Iô dai melhi de bot é dé renailé

Bramavon permî lé rosi.

Adon iena dé stau déraîré

Ne desai mot, tant l'avai pouaîré.

— Mâ, porquîé dinche té caisi ?

Lai desai iena que tzantavé

Tant qué pouavé.

On tsambérot t'a-te blhossi lou nâ ?

— Né ni tsambérot ni sensuva

Mâ vouaite-va ink'â la ruva

Cilliau grôché bite se cornâ.

— Tan que vudron que sé cornéion,

Fô-t-e que dâi bau té gravéion

De dere ton bet dé tsanson ?

— Çan ne senedze ran de bôn :

Aprî lou tonnarou la graila.

Dé cliiau dou bau binstou l'in aret ion

Que dan lou gor vindret féré la tailla.

— N'avaî pas pîre cliiau lou mor

Ke ion dai bau tsi dan lou gor

Chu lé renailé sé rebatté.

Lai se débat et lai dzavaté

Kemain se volhâv'eimpâtâ

Diéron de renailé pelâié

E chllaiffâié

Koui porra lé conta.

Tant que stu mondou saret mondou

Adî lé tsecagnîé dai grô

Por lé petits saron dai mô

Vo z'eîn réponsou.

MORATEL.

A PROPOS DE FÊTES NATIONALES

TANDIS que dans les cœurs est encore tout vibrant le souvenir patriotique des somptueuses et édifiantes fêtes du Centenaire genevois ; tandis que s'affirme de jour en jour davantage le succès de l'Exposition nationale, à Berne, superbe manifestation du labeur persévérant, de l'activité incessante et consciencieuse, du génie particulier de notre peuple et de ses ressources, il est peut-être intéressant de rappeler la page suivante de Juste Olivier, dans son ouvrage, le *Canton de Vaud*. Elle a trait à nos fêtes nationales et réplique éloquentement aux âmes grincheuses qui, de parti pris et sans distinction, condamnent toutes les fêtes, ne voulant y voir qu'occasion ou prétexte de déroute et de dépenses.

Il y a fête et fête !

Écoutez Juste Olivier :

Les fêtes nécessaires.

Dans les fêtes nationales, l'art est à son plus grand point de popularité. Elles mettent en action l'enthousiasme de tout un peuple. Ce n'est pas seulement la manifestation idéale de son caractère et de sa vie ; c'est le peuple lui-même, monté à un ton d'enthousiasme et d'inspiration. C'est le patrimoine de joie et de poésie que se transmettent de siècle en siècle les générations qui s'appellent et se répondent aussi par des chants du haut des sommets du passé jusqu'à nous. Les fêtes sont à un peuple ce que sont à un homme ses moments de jeunesse et d'enchantelement. Moments trop courts, mais pour lesquels nous nous sentons faits ! Couleurs harmoniques de l'existence, frémissement de la vie et du jour, plénitude du cœur, libre essor dans l'espace, quel est le barbare qui nous les ôtera ? quel est le sceptique qui osera nous dire qu'ils ne sont rien et n'auraient pas dû être ? Au contraire, ils sont tout, et la vie ne tiendrait pas un moment sans eux : ils la consacrent en la faisant du moins effleurer de temps en temps le bonheur et reprendre sol sur ce divin fondement. Un peuple qui n'aurait point de fêtes serait un peuple bien stupide, ou bien vulgaire et bien plat. Quand elles s'en vont, c'est qu'il se transforme ou succombe. Les plus grands peuples ont toujours mis leurs fêtes religieuses et nationales au nombre des secrets de leur grandeur. Et telles les fêtes, telle la destinée.

Les fêtes disparues.

Le seizième et le dix-neuvième siècles nous ont enlevé plusieurs de nos fêtes nationales. Mais il est peu de peuples à qui il en reste encore autant et d'aussi particulières. Certaines fêtes qui avaient dégénéré en licence disparurent et devinrent plus rares depuis la Réformation, qui a certainement contribué à donner à ton à nos mœurs. Un peuple vinicole et railleur avait dû se créer dans ses moments de bouffonnerie et de grosse gaité des divertissements analogues : il avait ses farces, ses *abbayes de jeunesse*, dont le retour annuel était proclamé dans les rues par la lecture d'une grotesque patente ; ses *Bénichons* (bénédiction, fête du saint de la paroisse), restées en usage dans le canton de Fribourg, où des musiciens bouffons représentent les divers villages et se renvoient réciproquement la satire et la louange ; il était passé-maître dans l'art des charivaris ; comme aussi parfois il se souvient d'enterrer l'année sous la figure du bonhomme *Sylvestre*, mort à force de boire, et que ne réveille pas ce refrain chanté sur un air vraiment satanique :

Mort ! mort !

T'en iras-tu sans boire,

Mort ?

D'autres fêtes, avant et après la Réformation furent interdites, plutôt à cause de leurs dangers que de leurs excès immoraux. Ainsi cette